



Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00016

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 28 mars 2007

Début de la réunion : 19h00

<u>Présents</u>		<u>Assistent</u>
Bernard LUCERINO		Juliette BOURDEU
Odile LAUSIN		Sébastien COUPY
Michel VANDEVILLE		Lionel LANG
Laurent VITALIS		Yves RECKING
Jimmy AUBIN		Florian ROSSI
Jacques AULET		Micka
Geoffroy DE LA HORIE		
Franck HUILLIER		<u>Absents</u>
Claude INSA		Jean-Bernard ARNOLD
Emmanuel THORAVAL		Audrey PAGES
Philippe VILLARD		Jano PALMARINI
<u>Excusés</u>		
Eric GENTELET		
François LAURI		

1. Compte-rendu de l'assemblée générale de la FFVL

Bernard est allé en métropole assister à l'AG de la FFVL. Il a assisté la veille au CD de la fédé, préparatoire de l'AG, en compagnie de la plupart des présidents de ligue.

- Remise à plat de la DTNe
- Présentation du budget prévisionnel. Celui-ci a entraîné un fort mécontentement des Kiteurs, qui voient leur budget diminué de 30 %. Il faut néanmoins savoir que, hors subventions ministérielles, les rentrées financières de la FFVL viennent à 70 % du parapente. La fédération allouera à chacun des Comité Nationaux (Kite et Cerf-volant) une subvention.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0693 000 802

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Après le CD, le bureau à souhaiter entendre chacun des présidents de ligue. Il semble que le bureau fédéral soit prêt à davantage d'écoute des clubs via les comités départementaux et les ligues. Bernard a posé la question d'une ligne spéciale d'aide à l'outremer auprès du ministère ?

Le lendemain, l'assemblée générale devait débiter à 9h00. Mais à 11h30, le quorum n'était toujours pas atteint (il manquait 30 clubs). L'AG n'a donc pas pu se tenir. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire aura donc lieu le 21 ou 28 avril.

L'AG a donc été remplacée l'après-midi par un débat tout azimut.

Les opposants demandent une modification des statuts, afin que, dans le cas où le rapport moral du président ne soit pas accepté, cela entraîne la démission du comité directeur.

Le retard des licences 2007 est dû au nouveau courtier qui a voulu faire les choses différemment. La fédé s'en excuse.

L'emport du parachute de secours sera obligatoire pour tous les biplaces, professionnels et associatifs, dès le 1^{er} janvier 2008. Il y aura peut-être une dérogation pour des sites tels que la dune du Pylla.

Pascal Cantenot, actuel trésorier, laissera sa place pour prendre le secrétariat général.

2. Mise à jour des coordonnées clubs et structures professionnelles.

Il est demandé à chaque club et structure de renvoyer au secrétariat de la ligue la fiche coordonnée jointe en annexe.

Le trésorier rappelle que les clubs et écoles suivantes ne sont toujours pas à jour de leurs cotisations 2006. Une relance sera faite :

- Bourbon Parapente (205 €) : Yves indique que la somme a été virée hier
- CVLB (150 €)
- Imagin'Air (180 €)
- Zaf'Air (455 €)
- Zwazo Lo van (70 €)

3. Point sur les subventions

La FFVL subventionne les ligues sous la forme de « Reversement non contractualisé » au prorata du nombre de licenciés. Concernant les sites, le ministère n'abonde plus. La FFVL va néanmoins reconduire une participation sur fonds propres.

Concernant la Région, la notification vient de nous parvenir. Les subventions allouées sont réparties de la manière suivante :

- 12 000 € pour la formation de cadres et le perfectionnement d'athlètes
- 20 000 € pour l'organisation de la World Cup Serie 2007
- 2 800 € pour l'achat de matériel informatique pour la ligue
- 7 000 € pour l'achat de matériel adapté aux jeunes espoirs et d'équipement pour pérenniser des actions d'insertion

Nous n'avons à ce jour pas de réponses des autres institutions : Département, Mairie, DDJS.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0693 000 802

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Laurent rappelle que les dossiers de demande de subvention CNDS des clubs doivent parvenir à la ligue pour avis avant le 30 mars.

4. World Cup Serie 2007

La commission CROCVL y travaille depuis déjà quelques temps. La compétition aura lieu 2 semaines après la Finale de la Coupe du Monde en Argentine, du 31 octobre au 4 novembre.

- Installation du village le lundi 29
- Inscription des pilotes le mardi 30
- 5 manches du 31/10 au 04/11
- Proposition d'un price money de 15 000 € répartis entre 10 hommes et 5 femmes ou 12 hommes et 3 femmes selon le nombre de féminines inscrites.

Concernant les conditions de participation des pilotes locaux, les critères n'ont pas encore été définis. Dans la mesure où c'est un Open, cette compétition sera très certainement ouverte à tous, sur acceptation de la direction d'épreuve. Les inscriptions se font en ligne sur le site du CROVL : www.lvlr.net/crocvl. Le montant de l'inscription est 100 € avant le 30.06, 120 € entre le 30.06 et le 30.09 et 150 € après.

5. Commission voltige

La commission s'est réunie la semaine dernière, composée de Manu, Yves, Florian, Micka, Romuald.

Discussion sur la mise en place d'un calendrier, cahiers des charges, budget, etc ...

La commission est chargée de faire des propositions concrètes d'organisation lors du prochain CD.

6. Aménagement de l'atterrissage de la Ferme Corail

Le Groupe de Travail propose un projet d'aménagement en 3 temps :

- 1^{er} temps : Aménagement « léger » sur le terrain municipal
- 2^{ème} temps : Construction d'une structure d'accueil et de restauration rapide
- 3^{ème} temps : Extension et aménagement plus important sur le terrain Région.

La 1^{ère} tranche pourrait se faire en régie communale afin d'être opérationnelle le plus vite possible. Elle comprend :

- L'aménagement d'un terrain d'atterrissage delta sur la plage
- L'aménagement d'un terrain d'atterrissage parapente d'environ 4 000 m²
- L'aménagement d'une zone de pliage sur la partie sud du terrain.
- L'aménagement d'une « zone de service » (future construction) en arrière de la zone de pliage
- La réalisation de 2 parkings (professionnels et navettes clubs, et tout public) avec une contre-allée.
- Le tout végétalisé avec des espèces endémiques.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

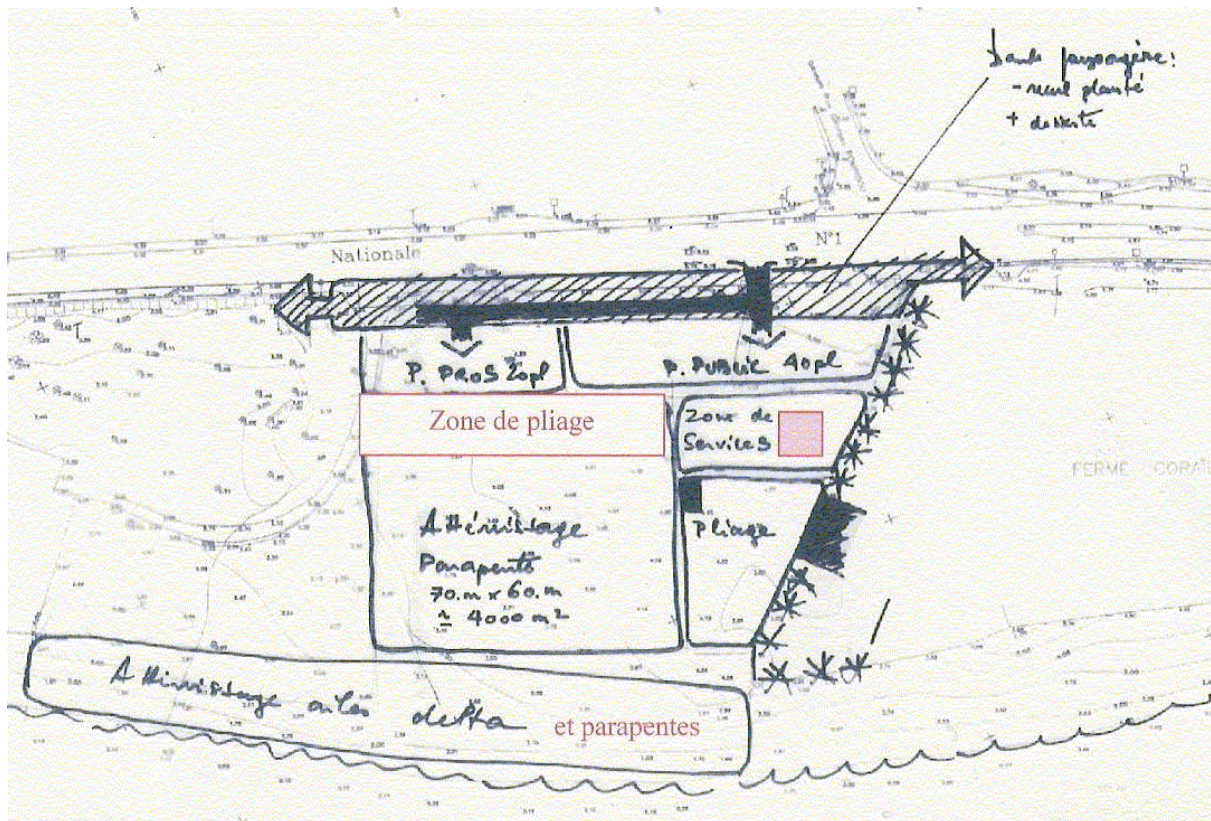
383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0693 000 802

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Par rapport à cette proposition du Groupe de Travail, Bernard propose 2 légères modifications : Atterrissage delta ET parapente sur la plage, et aménagement d'une zone de pliage entre les parkings et le terrain d'atterrissage parapente . Ces modifications apparaissent en rouge sur le schéma ci-dessous :



Concernant la gestion globale de cette zone d'atterrissage, le bureau souhaite faire aujourd'hui certaines propositions afin de recueillir l'avis du CD. Ceci, afin de pouvoir s'exprimer au nom général de la ligue dans de futures discussions :

- D'une part, afin d'éviter des possibles conflits entre un éventuel gérant indépendant et le monde du vol libre, la ligue souhaiterait assumer elle-même la sous-traitance de la gestion de la structure d'accueil et de restauration rapide (choix du gérant).
- D'autre part, elle aimerait pouvoir disposer d'une salle de réunion, éventuellement ouverte sur l'extérieur, ainsi que d'un local sécurisé, sans fenêtre, afin d'y stocker son matériel.

Le débat est ouvert.

S'en suit une discussion animée sur des questions relatives à la gestion du site et à l'éventuelle création d'un local ligue sur le site. L'inquiétude est palpable pour certains professionnels de voir la ligue assurer une permanence sur le site. Chacun autour de la table s'exprime sur sa vision de l'aménagement du site et ses éventuelles inquiétudes sur la mise en place et la gestion de cet aménagement.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0693 000 802

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Pour clore la discussion, Bernard explique qu'il souhaitait simplement recueillir l'avis de la ligue pour s'exprimer en son nom lors des réunions du Groupe de Travail, et qu'en aucune façon il ne voulait imposer de décision de quelque ordre que ce soit. Il propose de soumettre au votes les 3 propositions suivantes :

1. **Présentation du projet modifié à la mairie lors de la réunion prévue samedi 31 mars**
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
2. **La ligue accepte-t-elle par délégation la gestion de ce futur aménagement ?**
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
3. **La ligue souhaite-t-elle prendre en charge la gestion de la structure d'accueil et de restauration ?**
Pour : 9 Contre : 2 Abstention : 0

Participeront à la réunion avec la mairie samedi 31 Mars : Jimmy Aubin, Joël David ou Philippe Villard, Bernard Lucérino et Michel Vandeville

7. Questions diverses

Kite : Sébastien Coupy expose la décision de la DIREN relative à la mise en place d'un sanctuaire dans le lagon, strictement interdit à toute présence, juste au niveau de la zone de navigation la plus sécuritaire pour le Kite. Les demande des kitiers n'ont été aucunement prises en compte et les Kites vont donc se retrouver à naviguer au milieu des planches à voiles !!!

Seb ne souhaite plus dépenser d'énergie pour cette cause dans la mesure où les kitiers sont incapables de se fédérer et de se mobiliser. A force de se retrouver tout seul, il décide de jeter l'éponge.

Voltige : Lionel Lang à envoyer à la ligue une demande d'aide pour participer au Championnat de France de Voltige « Accrolac » qui est aussi un Championnat du Monde FAI de catégorie 2.

Juliette s'est déjà occupé du billet Oresse. Mais ce dernier demandent que l'on soit présent à la commission du 10.04 à 16h50 pour leur donner des explications complémentaires.

Geoffroy De La Horie explique au CD qu'il y aura également 2 pilotes de delta qui vont aux Championnat de France et demande quelle pourra être l'aide de la Ligue pour ces 2 pilotes.

Après délibération , la ligue décide d'octroyer une aide de 300 € à chaque pilote allant représenter la Réunion à un Championnat de France, hors pilotes de l'Equipe de la Réunion Parapente et membres de l'Equipe de France Delta, aidés par ailleurs

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h 30.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0693 000 802

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>